

# Enseignements primaire et secondaire

## **Programme de langues et cultures de l'Antiquité de la classe terminale pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011**

NOR : MENE0900239N

RLR : 524-7

note de service n° 2009-045 du 24-3-2009

MEN - DGESCO A1-4

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service inter académique des examens et concours d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux de lettres ; aux proviseurs ; aux professeurs de lettres Réf. : A. du 24-07-2007 publié au J.O. du 17-8-2007 et au B.O. n° 32 du 13-9- 2007

---

Pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, la liste des œuvres obligatoires inscrites au programme de langues et cultures de l'Antiquité de la classe terminale des séries générales et technologiques est la suivante :

Latin

Oeuvre : « L'Art d'aimer » d'Ovide.

Grec ancien

Oeuvre : « Oedipe roi » de Sophocle.

Pour le ministre de l'Éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire  
Jean-Louis Nembrini